

ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE PARIS-TROYES : ÇA CONTINUE !

Le pont-route situé avenue Jean-Casimir Perier à Nogent-sur-Seine (ouvrage n°31) sera démoli samedi 29 et dimanche 30 août 2020. La construction du nouveau pont rehaussé s'achèvera en mars 2021.

➤ POURQUOI CES TRAVAUX ?

- Certains ponts de la ligne doivent être adaptés à la hauteur des poteaux qui supporteront le fil d'alimentation électrique, appelé « caténaire ».
- Le pont-route de Nogent-sur-Seine est démoli car il ne permet pas de garantir le passage des trains dans le respect des distances de sécurité électrique avec la caténaire.
- Un nouveau pont rehaussé sera construit en lieu et place.



Le pont-route à démolir en gare de Nogent-sur-Seine

➤ CALENDRIER DES TRAVAUX



De jour, depuis le mercredi 12 août et jusqu'au vendredi 28 août 2020
- Travaux préparatoires à la démolition



De jour, vendredi 28 août 2020
- Rabotage de la voirie



En continu, de jour et de nuit, samedi 29 et dimanche 30 août 2020
- Démolition de la partie du pont au-dessus des voies
- Poursuite de la démolition de la partie au-dessus du parking



De jour, jusqu'en mars 2021
- Construction du nouveau pont adapté à l'électrification de la ligne

➤ QUEL IMPACT SUR LA CIRCULATION DES TRAINS ?

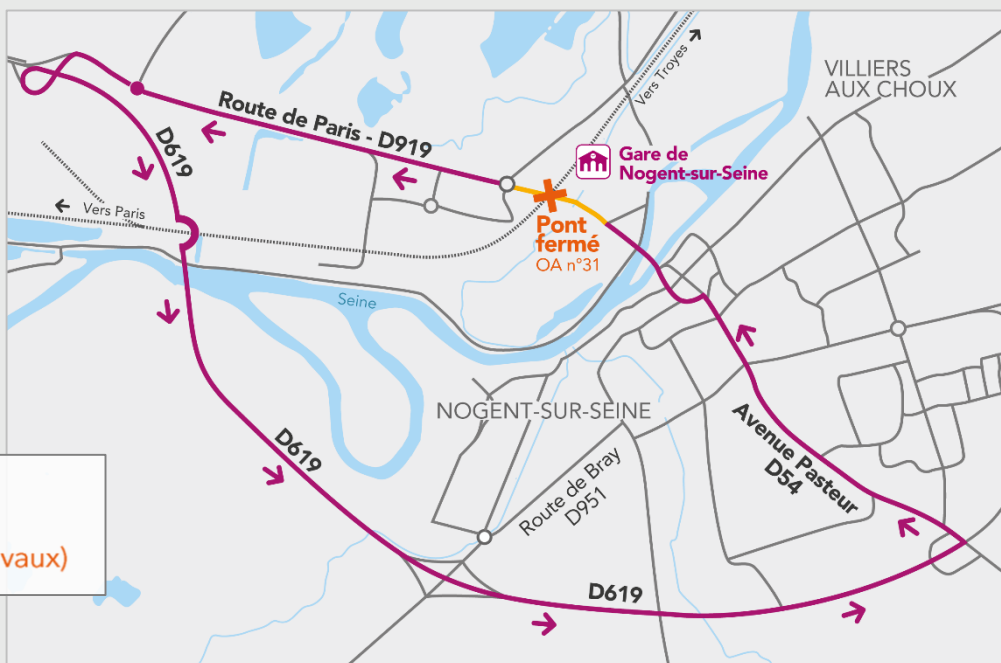
- La circulation des trains est interrompue samedi 29 et dimanche 30 août 2020 afin de permettre la démolition du pont-route de Nogent-sur-Seine (ouvrage n°31).
- Des transports de remplacement sont mis en place. Retrouvez toutes les informations sur l'application SNCF, les sites internet ter.sncf.com/grand-est et transilien.com ainsi que le blog de ligne P et le fil Twitter @LIGNEP_SNCF.

➤ COMMENT CIRCULER PENDANT LES TRAVAUX ?

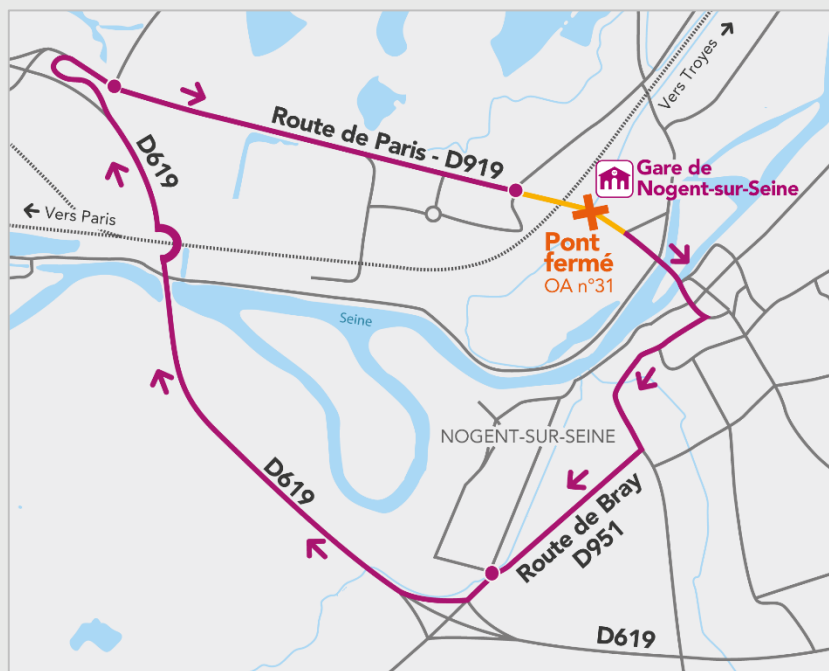
Le pont-route (ouvrage n°31) est coupé aux circulations piétonne et routière à partir du lundi 17 août 2020 et jusqu'à l'ouverture du nouveau pont fin mars 2021.

Des itinéraires de déviation sont mis en place.

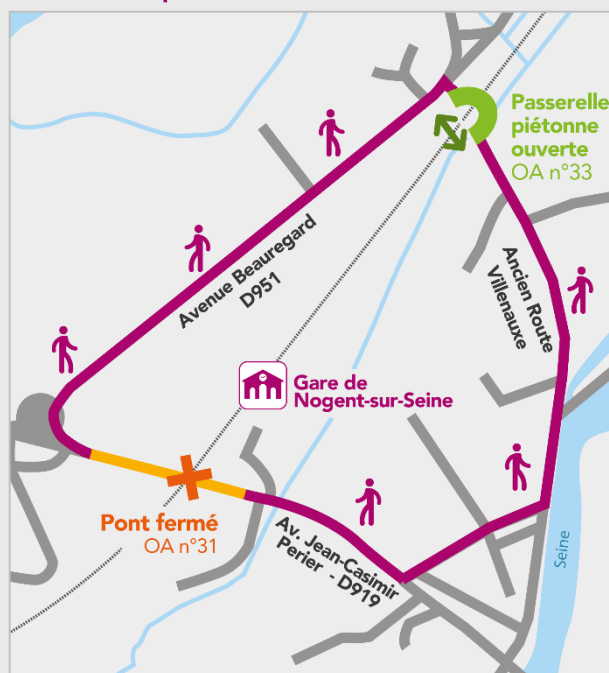
Déviation routière - sens A



Déviation routière - sens B



Déviation piétonne



IL EST INTERDIT ET DANGEREUX DE TRAVERSER LES VOIES FERRÉES.

Pour la sécurité de tous, merci d'emprunter la déviation piétonne mise en place.